

# Centre scolaire Sainte-Marie La Sagesse

Chaussée de Haecht 164 – 1030 Bruxelles – Tel : 02 216 81 67

**Vous désirez inscrire votre enfant au  
Centre scolaire Sainte-Marie La  
Sagesse ?**

-

**Quelles sont les démarches à  
effectuer ?**

Les demandes d'inscription pour la 1<sup>re</sup> année commune doivent se faire via le dépôt du FUI (Formulaire Unique d'Inscription), **transmis par l'école primaire** de votre enfant **au plus tard le 23 janvier 2026**.

Une fois le **VOLET CONFIDENTIEL** complété, vous pourrez le déposer **SOUS ENVELOPPE FERMÉE** à partir **du lundi 2 février** au **vendredi 6 mars 2026 inclus** dans l'école de votre premier choix. En ce qui concerne notre école, le dépôt des FUI se fera du lundi au vendredi **de 9h à 16h, et le mercredi de 9h à 12h**, de préférence sur rendez-vous au 02/216.81.67.

Au moment du dépôt du FUI dans l'école, un accusé de réception vous sera remis. Celui-ci reprendra les informations communiquées lors de votre demande d'inscription. Ces données seront utiles en cas de classement des demandes d'inscription. Il est donc important de bien les vérifier avant signature et de quitter l'école. En cas d'erreur, toute demande de modification devra être signalée à l'établissement avant le vendredi 6 mars 2026.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations sur le décret Inscription, nous vous invitons à consulter le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante :

[www.inscription.cfwb.be](http://www.inscription.cfwb.be)

Consulter le site dès à présent vous permet de prendre connaissance des règles générales qui régissent les inscriptions en 1<sup>re</sup> commune et du calendrier récapitulatif des inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027.

**Declercq Philippe**  
**Directeur**